

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Séance du mardi 5 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 5 juillet, à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Auger Saint-Vincent, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de leurs délibérations. La séance était publique.

### **Présents :**

F.Dalongeville, Y.Herbain, A.Mierlot, G.Kersemaker, M-M Frizon, V. Joly, Laurence Cohen-Carraud, F.Mommelé.

**Absents et excusés :** P.Daoust (Procuration à F.DALONGEVILLE), S.Derriche, P.Lamoureux (pouvoir à G.Kersemaker), C.Herbain (pouvoir à Y.Herbain), JP.Nuyttens, L.Desmet, S.Derriche.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2022**

**Secrétaire de séance : V.Joly**

Le maire ouvre le conseil municipal à 19h40.

### 1. RD 98 : Point d'information et plan d'actions

Fabrice Dalongeville fait un point sur les interventions sur la RD98 et la circulation. Il fait part au conseil de son profond mécontentement partagé des élus qui ont vu comment les travaux se sont déroulés.

- Aucune information ne nous a été donnée annonçant l'intervention de Colas sur la RD 98.
- Aucune réunion de préparation n'a été envisagée en vue de préparer le chantier. Nous avons été placé devant le fait accompli et je me suis trouvé dans l'incapacité de renseigner les habitants qui m'ont téléphoné pour comprendre ce qu'il se passait.
- L'entreprise Colas est intervenue sur la commune sans aucun arrêté. Il ne m'a même pas été demandé d'en établir un lors de l'intervention. Les conditions de sécurité sur le chantier étaient largement insuffisantes. Les habitants ont dû bouger leurs véhicules en catastrophe ! J'ai eu un coup de fil d'un responsable de Colas s'excusant de n'avoir pas fait de demande d'arrêté.
- La conséquence directe de ce manque de professionnalisme est l'exaspération de la mairie et des habitants : quelle image les acteurs publics (département et commune) donnent-ils en étant incapables de se coordonner ?
- Nous avons fait intervenir la CCPV pour repeindre il y a 15 jours des marquages de sécurité au sol. Si nous avions eu l'information de l'intervention de la Colas, cette demande aurait été reportée. C'est une très bonne façon de continuer à gaspiller l'argent public !
- Nous avons appris au cours du chantier que le hameau de Villeneuve-sur-Auger, partie intégrante de la commune d'Auger-Saint-Vincent, traversée par la RD 98, sera "éventuellement fait", ou "ne sera pas fait", ou sera fait "l'année prochaine", ou à "la saint glinglin" (c'est moi qui le suggère). L'entreprise Colas a fini par dire qu'elle ne savait pas vraiment.
- Ces travaux sur la RD98 étaient envisagés depuis au moins trois ans. La première fois qu'ils ont été évoqués, c'est lors d'une réunion en mairie en 2019. A l'époque, les techniciens se déplaçaient encore. On était avant la Covid. Au cours de cette réunion, il avait été clairement dit que la bande de roulement devait être refaite du croisement de la RD98 avec la RD1324 jusqu'à l'entrée de Ormoy-Villers. Las, trois ans plus tard, on doit se dire qu'on a eu de la chance d'avoir le bourg centre ! Après un rendez-vous avec le représentant du département en charge de la voirie sur notre territoire,

le mercredi 29 juin, des excuses sont formulées quant à la façon dont le chantier s'est déroulé. Ensuite, ce dernier indique que le hameau de Villeneuve-sur-Auger sera traité l'année prochaine. Concernant l'intervention de Colas, il s'agit d'un hydrogommage, une technique qui enlève les dépôts d'émulsion. Il n'y a pas de gravillonnage de prévu.

Par la suite, le conseil municipal évoque une nouvelle fois les conditions dans lesquelles la circulation des véhicules s'exerce dans le village. Le maire indique qu'il n'a toujours pas eu de retour concernant la pétition adressée au département. Au titre de la police du maire, il est sans doute temps d'envisager d'installer des stops à différents endroits et de faire ralentir les véhicules avant d'entrée dans le territoire communal. Si des stops sont installés, il faudra sans doute adapter différents points de stationnement. Un devis pour l'achat de radars pédagogiques avait été établi l'an passé. Il faudra le mettre à jour et procéder à la commande.

## 2. Syndicat des eaux : Informations sanitaires. Travaux de renforcement rue Sainte-Marie

Avant tout pour l'état sanitaire des puits, les résultats sur le puits n°1 et le N°4 nous sont parvenus et sont en dessous du seuil. Le syndicat s'est rapproché d'un laboratoire agréé par l'ARS, le groupe Carso (Laboratoire analyse eau, environnement, agroalimentaire, hygiène, pharmaceutique ; Prestataire de services pour analyses et expertises.). On engage une analyse mensuelle sur un an, par puits. Ensuite, la Saur travaille à modifier l'armoire de pilotage des puits à la centrale pour la remplacer par une armoire "intelligente" qui permettrait de réguler l'aspiration des puits en fonction des taux de métabolites. D'une façon plus générale, il est en train de se confirmer que deux saisons cohabitent : automne/hiver où les taux progressent ; printemps/été où ils baissent. Laurence Cohen-Carraud demande que concernant la répartition du chlore, un travail soit fait pour veiller à ce qu'au départ des puits on ne surdose pas. Le maire indique que lors de l'intervention de la Saur sur le réseau, il y a eu un gros problème sur une coupure d'eau potable car des habitants n'ont pas eu d'informations au préalable.

## 3. Sivos : point d'information sur les effectifs et les bâtiments

Réunion le 4 juillet avec les membres du Sivos et les directrices, dorénavant les directrices seront invitées aux réunions Sivos. Les effectifs sont en tension alors que la population globale du Sivos progresse. Sur le périscolaire, dont la cantine, nous arrivons à des niveaux de fréquentation très élevée, avec pas moins de 130 repas parfois distribués le midi. Nous mesurons combien nous avons eu raison de porter ce projet en 2007/2008 contre l'avis de certains maires de l'époque. Autre élément important, nous devons procéder à des aménagements de locaux pour les tout-petits. Ces aménagements ont été demandés par la PMI et seront visés par ses services à la rentrée prochaine.

## 4. Journée citoyenne et Fleurissement : point sur les actions

La journée citoyenne s'est déroulée le 7 mai dernier. Une bonne soixantaine de personnes se sont réunies. C'est un bon signe de vitalité et d'implication. Bcp de chantiers ont été entrepris : peinture, désherbage, caniveaux, terrain de pétanque, maçonnerie, nettoyage haute pression, cuisine, etc. le soir une bonne pizza.

Le fleurissement : campagne de nettoyage s'est poursuivie et avec installation paillage. Jury passe cette année pour la 3ème fleur.

## 5. Urbanisme : Information sur l'étude Urbaine

Une réunion de lancement pour l'étude urbaine financée à 100% par le PNROPF a été organisée. Le 7 septembre à 14h atelier en marchant en allant à la découverte de la commune dans la peau d'un paysagiste et d'un urbanisme. Réunion de restitution le 21 septembre à 17h

## 6. Demande d'urbanisme :

Le maire présente les grandes lignes de l'échange de terrain avec Benoît Desserey, situé à l'arrière de l'église. Il rappelle qu'en échange de cette surface, cet habitant disposera d'un droit de passage pour rejoindre la place Saint-Vincent depuis son terrain ceint d'un grand mur de pierres. Après échange, le conseil municipal donne un avis favorable pour que le maire poursuive l'instruction dans un sens favorable. Le maire indique qu'il présentera au conseil le dossier dans une version définitive pour une validation définitive.

## Questions diverses :

Fabrice Dalongeville. Le gîte communal est à présent commercialisé sur la plateforme Airbnb. Le maire présente le site et décrit les conditions de location.

Laurence Cohen-Carraud. Inauguration de l'art en Chemin le 11 juin en fin d'après-midi. Une œuvre prend place en l'absence de l'artiste qui doit venir en septembre.

PNR propose deux visites sur la biodiversité et sur les libellules. La question posée : comment sensibiliser les enfants pour participer à ces événements.

Contact pour le ciné rural : un début de démarche pour un futur projet sur Auger.

Frédéric Mommelé. Problème de stationnement à l'école. À l'abord du terrain de foot pas mal d'incivilité (sac de ciment, gravats etc...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 21 heures 30.

Le Maire, F Dalongeville